

Documenten voor aannemingsovereenkomsten



Op deze pagina vindt u alle documenten met betrekking tot offertes en aannemingscontracten. Aarzel niet om contact met ons op te nemen voor meer informatie of specifieke verzoeken.

Hoofdkantoor:
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA
Rue des Finettes 76
1920 Martigny

IDE/BTW: CHE-100.889.165 [_](#)

Documenten voor aannemingsovereenkomsten



Registre du commerce du Bas-Valais

Numéro de registre	Nature juridique	Inscription	Radiation	Report 30-013 de: sur:	1
CHE-100.889.165	Société anonyme	25.11.1986			



Toutes les inscriptions valables

In	Ra	Raison sociale	Réf	Siège
5		Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA	11	Martigny

In	Ra	Capital-actions	Capital libéré	Répartition des actions	In	Ra	Adresse
1	5	CHF 100'000.00	CHF 50'000.00	100 actions de CHF 1'000.00 nominatives avec clause d'agrément 100 actions nominatives à CHF 1'000.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts	11		Rue des Finettes 76 1920 Martigny
5							

In	Ra	But	In	Ra	Autres adresses
5		fabrication, vente, installation de cheminées de salon et de jardin, installations sanitaires, chauffages centraux (cf. statuts pour but complet)			

In	Ra	Observations	Réf	Date des statuts
1		statuts conformes au nouveau droit	1	12.11.1986
5		Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FO SC ou lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par écrit ou courriel pour les autres communications	1	22.01.1998
		Statuts adaptés au nouveau droit	5	05.05.2017
5			11	28.06.2024

In	Ra	Faits particuliers	Réf	Organe de publication
			1	FO SC

Réf	Journal	Date journal	FO SC	Date FO SC	Page / Id	Réf	Journal	Date journal	FO SC	Date FO SC	Page / Id
0	(Report)			(Report)		6	2319	17.08.2017	161	22.08.2017	3708561
1	92	29.01.1998	28	11.02.1998	1046	7	1487	03.06.2019	108	06.06.2019	1004646334
2	570	17.05.2001	102	29.05.2001	4031	8	3270	12.12.2019	244	17.12.2019	1004785837
3	561	18.06.2002	119	24.06.2002	17	9	3202	28.05.2021	104	02.06.2021	1005203632
4	2823	06.12.2011	240	09.12.2011	6452760	10	3355	16.10.2023	203	19.10.2023	1005864905
5	1503	16.05.2017	97	19.05.2017	3532915	11	2293	10.07.2024	135	15.07.2024	1006084870

In	Mo	Ra	Indications personnelles	Fonction	Mode de signature
6			NOFIVAL SA (CHE-107.401.228), à Martigny	organe de révision	
7			Gallet, Julien Eric Michel, de Genève, à Fully	président du conseil d'administration	signature collective à deux
	7		Carron, Claude Michel, de Fully, à Fully	administrateur	signature collective à deux
8			Vouillamoz, Pascal, de Isérables, à Saillon	administrateur	signature collective à deux
10			Gallet, Maximilien, de Genève, à Fully	membre et secrétaire du conseil d'administration	signature collective à deux

Saint-Maurice, 27.08.2025 17:41

Les informations ci-dessus sont de nature purement informelle; elles sont fournies sans garantie et n'entraînent pas l'effet de publicité.

Liste des abréviations	
In	Numéro de référence de l'inscription
Mo	Numéro de référence de la modification
Ra	Numéro de référence de la radiation
Date journal	Date du registre journalier
FO SC	Feuille officielle du commerce
Réf	Numéro de référence
Journal	Numéro du registre journalier

Saint-Maurice, 27.08.2025 17:41

Suite sur la page suivante

[Uittreksel uit het handelsregister](#)
[+ Online versie](#)



Attestation d'assurance

Responsabilité civile d'entreprise
Police n° 15.311.132

AXA certifie accorder au preneur d'assurance une couverture d'assurance, selon les dispositions contractuelles convenues, pour la responsabilité civile fondée sur les conditions légales en la matière en cas de :

- **dommages corporels:** mort, lésions corporelles ou autres atteintes à la santé de personnes;
- **dommages matériels:** destruction, endommagement ou perte de choses.

Preneur d'assurance	Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA Rue des Finettes 76 1920 Martigny	
Risque assuré	Construction de cheminées et de poêles, fumisterie, y.c. installation	
Somme d'assurance	CHF 5'000'000	somme forfaitaire par événement, incluant les dommages corporels, les dommages matériels et les frais assurés
Maximisation	garantie double	par année d'assurance
Sous-limites pour couvertures complémentaires (sommes limitées dans le cadre de la somme d'assurance)		
	Choses travaillées	Montant en CHF 50'000
	Préjudices de fortune résultant d'incidents de construction	500'000
Validité territoriale	Monde entier, sans USA/Canada (B3 CGA)	
Début / Echéance de la police	01.01.2016 – 31.12.2026 Sous réserve d'une résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties.	

La présente attestation d'assurance n'est délivrée qu'à titre d'information et ne confère aucun droit à la personne en sa possession. L'attestation d'assurance ne constitue ni une modification, ni un complément de la police précitée. Seules les conditions contractuelles applicables sont déterminantes, indépendamment de toute autre exigence, par exemple en lien avec une relation contractuelle entre le preneur d'assurance et la personne en possession de l'attestation. La somme d'assurance indiquée est valable à la date de début de la police et peut ne plus être intégralement à disposition si des sinistres ont donné lieu à un dédommagement ultérieur. Des sous-limites et/ou des franchises peuvent s'appliquer.

Lausanne, le 08 avril 2026

Gilles Burkhecht
Gestionnaire spécialisée

AXA
Chemin de Primerose 11-15, 1007 Lausanne
AXA Assurances SA

[Aansprakelijkheidsverzekering](#)

Documenten voor aannemingsovereenkomsten



[_SUVA](#)

Suva
Case postale

suva

Courrier A
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA
Cheminées de salon
Rue des Finettes 76
1920 Martigny

N° de client
4-01438-25000
IDE
CHE-100.889.165

7 avril 2026

Confirmation assurance LAA et paiement des primes

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de confirmer l'actuelle étendue de l'assurance comme suit:

Assurance

Le personnel de votre entreprise est assuré auprès de la Suva conformément aux dispositions de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) depuis le 1er janvier 1972.

Paiement des primes

Vous avez réglé les factures de primes échues au 31 mars 2026. Celles-ci sont établies sur la base des conditions d'exploitation et des salaires que vous avez déclarés à ce jour.

Avez-vous des questions? Si oui, contactez-nous.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Suva, Comptabilité d'entreprise et controlling
Comptabilité

Hansueli Brügger
Chef de secteur

V2307 / BRU / nca



Documenten voor aannemingsovereenkomsten

 DES MÉTIERS. UNE FORCE. VIELE BERUFE. GEBALLTE KRAFT.	 MERQBA COMITE SUISSE FEDERAL DES ENTREPRENEURS DE BATIMENTS ET DE TRAVAUX PUBLICS DE SION - NLS
Sion, le 14.04.2026	0000666.00-03
	Entreprise Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA Route de Sallion 44c 1826 Fully
ATTESTATION D'AFFILIATION AUX ASSURANCES SOCIALES	
Situation au 14.04.2026	
Nous certifions par la présente que l'entreprise ci-dessus est affiliée aux caisses sociales suivantes:	
AMGAR PGM 3 Jours (1/2) GAFAB AF GAFAB FCF GAFAB FCFC GAFAB FCFP GAFAB GAPAV LPP Standa CGT Poêliers-Fumistes CPR Poêliers-Fumistes Patron CPR Poêliers-Fumistes Travailleur CGT Technique du bâtiment CP Techbat SM-AJ Techbat MERQBA partiale AG partiale AVS/A/APG partiale FA AVS (0.220%) METAVAL RETAVAL	
Cetle attestation est valable pour les employés d'exploitation soumis à la CGT. Pour le personnel administratif et technique non soumis à la CGT, <u>seul les bulletins d'adhésion font foi</u> .	
La liste des caisses sociales est à votre disposition sur notre site Internet bmvs.ch .	
AVS/MERQBA 111.2 Avis sans signature	
Rue de la Diance 20 - 1000 Sion 027 327 51 11	Brückenweg 12 - 3000 Viège 027 246 43 05
info@bmvs.ch bmvs.ch	

[Sociale fondsen](#) .

Documenten voor aannemingsovereenkomsten

Credit Check Business

Demandé par Julien Gallet de 06.04.2026 22:25
EN-ID: 3119823663

Décision

Sélectionné	Rating
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA Rue des Finettes 76 1920 Martigny Suisse	 VERT

La couleur verte signale qu'aucun des critères décisifs n'est altéré.

Évaluation	Critères décisifs altérés	Tous les critères sont en ordre
	Score My Limit My Rating	534 CHF 18'000 M+++

Données de base

Headquarter	Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA, Rue des Finettes 76, 1920 Martigny
Siège	n.a.
Adresse postale	, 1920 Martigny
Forme légale	Société anonyme
UID	CH-100.889.165
CH numéro	CH4621.3.000.195-7
Numéro de TVA	CH-100.889.165
Statut	AC TIF
Date de fondation	25.11.1986
Capital en actions	CHF 100'000.- (dont libéré: CHF 50'000.-)
Branche (NOMGA 2008)	432203 Installation d'équipements sanitaires et de chauffage
Employés (estimatif)	10-49
Taille d'entreprise	moyen (M)
Volume d'affaires (estimatif)	2'000'000 - 5'000'000
Chiffre d'affaires dans l'export	non
Indice d'activité	moyen
Organe de révision	NOFIVAL SA, Martigny
Contact	Téléphone: (027) 519 01 01, (021) 519 21 31; télécopie: (027) 746 36 82; courriel: contact@carronlugon.ch ; URL: www.carronlugon.ch
Objectif	Fabrication, vente, installation de cheminées de salon et de jardins, installations sanitaires, chauffage central x (cf. statuts pour tout complet).

Documenten voor aannemingsovereenkomsten



L'ARCHITECTE
DU FEU
CARRON-LUGON



Office des poursuites des districts
de Montigny et Entremont

Rue de la rue 20, CP 194
1020 Montigny
T. 011 888 17 30

Extrait cantonal du registre des poursuites

Art. 9a LP

N° 2025010007004 PML 24777783_20250102710-0737371

CHARRAAG
Wachsteinbach
Hauptstrasse 81, Postfach
8000 Zürich

Nous attestons que, après de notre office et au nom de l'association de commerce de
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA, Rue des Finances 7A, 1020 Montigny (CHE-100.888.165)
aucune poursuite ni aucun acte de débet de biens ne sont enregistrés à l'adresse indiquée.

Informations juridiques

Toutefois, nous ne pouvons garantir que les poursuites qui ont été introduites
durant les cinq dernières années au Tribunal cantonal
contre la personne nommée ci-dessus. Les poursuites introduites en
cette fin sont pas de 25 ans d'ancienneté en raison de l'expiration du délai
d'un an des 100 LP sont également dérivées. L'arrêt de l'arrêt
en cette fin nous est connu, mais nous ne pouvons pas garantir
après avoir été dans le canton durant les 25 dernières années,
à la fin sont pas dérivés. Il mentionne aussi l'expiration et le délai des
cinq dernières années en cette fin des cinq dernières années.
Ne figurent pas sur l'extrait les poursuites introduites par le canton,
introduites à la suite d'un jugement, non dérivées à la connaissance de
cet office à une demande du débiteur (art. 9a, al. 2, LP) ou l'absence
dans cet office. L'absence dans le détail de l'acte après
l'arrêt n'y figurent pas non plus.

Remarques

Fin de cet extrait CHF 18.00 (selon art. 12a OELP)

Montigny, 26.05.2025
Office des poursuites des districts de Montigny et Entremont

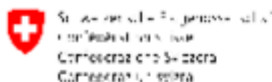
Signature
[Signature]
[Signature]
[Signature]



1 / 1

[Uittreksel uit het beslagregister](#)

Documenten voor aannemingsovereenkomsten



Eidgenössische Finanzdepartement EFD
Eidgenössische Steuerverwaltung ESTV
Hauptabteilung Ressourcen

**BESTÄTIGUNG DER EINTRAGUNG ALS MWST-PFLICHTIGE PERSON
PROOF OF REGISTRATION AS A VAT TAXABLE PERSON
ATTESTATION DE L'IMMATRICULATION COMME ASSUJETTI TVA
ATTESTAZIONE D'ISCRIZIONE QUALE CONTRIBUENTE IVA**

Die zuständige Behörde bescheinigt, dass
The competent authority certifies that
L'autorité compétente certifie que
L'autorità competente certifica che

(Name / name / nom / nome)
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA

(Art der Tätigkeit / field of activity / genre d'activité / genere di attività)
Sanitär- und Heizungsinstallation
Sanitary and heating installation
Installation d'équipements sanitaires et de chauffage
Installazione di impianti sanitari e di riscaldamento

(Geschäftssitz / legal address / adresse de la société / indirizzo della società)
1920 Martigny, Rue des Finettes 76

seit dem / since / est depuis le / dal
01.01.2017

als Mehrwertsteuerpflichtige Person unter der folgenden Nummer eingetragen ist
is registered as taxable person under number
immatriculé(e) comme assujetti TVA sous le numéro
è iscritto/a quale contribuente IVA con il numero

CHE-100.889.165 MWST / TVA / IVA / VAT.

Dieser Nachweis ist ab Ausstellungsdatum für ein Jahr gültig.
This proof is valid for one year starting from date of issue.
Cette attestation est valable une année à partir de sa date d'émission.
Questa attestazione ha la validità di un anno a contare dalla data di emissione.

Ort und Datum / place and date / lieu et date / luogo e data
Bern, 28.08.2025

Abteilung Erhebung / Division Perception / Divisione Riscossione
Abteilungsleiter / Chef de département / Capo della divisione

Alain Rosa

